Commune de MEIX-DEVANT-VIRTON.

Assemblée du Conseil Communal.

Extrait du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation :
ART.L 1122-17 – Le Conseil ne peut prendre la résolution si la majorité de ses membres en fonction n'est présente. Cependant, si l'assemblée a été convoquée deux fois sans s'être trouvée en nombre compétent, elle pourra, après une nouvelle et dernière convocation, délibérer, quelque soit le nombre des membres présents, sur les objets mis pour la troisième fois à l'ordre du jour.

M.

Est invité pour la première fois à assister à la séance qui aura lieu le 26 octobre 2022.

à Meix-devant-Virton (Maison communale), à 18 heures 30 précises.

Le 14 octobre 2022.
Le Bourgmestre,
P. FRANCOIS

La Directrice générale,
N. BOLIS

Administration Communale de MEIX-DEVANT-VIRTON Luxembourg

ORDRE DU JOUR :
Séance publique.

1. Redevance communale sur la distribution d'eau – exercice 2023.
2. Taux de couverture du coût-vérité en matière de déchets ménagers – Exercice 2023 – Arrêt.
3. Règlement taxe sur la collecte et le traitement des déchets ménagers et y assimilés.
4. Centimes additionnels au précompte immobilier – Exercice 2023.
5. Taxe additionnelle à l'impôt des personnes physiques - exercice 2023.
6. Stage du congé de détente (Carnaval), plaine des vacances de printemps (Pâques) et plaine des vacances d'été – année 2023 –modalités et organisation – approbation.
7. Redevance relative au stage de détente (carnaval), au plaines relatives aux congés de Printemps et d'été – Exercices 2023 à 2025 – modification de la redevance – approbation.
8. Primes communales favorisant les économies d'énergies et la rénovation des logements – Règlement d'octroi.
9. Primes communales favorisant l'acquisition d'un vélo électrique – Règlement d'octroi.
10. Aide chauffage aux groupements / année 2022 - modification.
11. Aide au groupement Les Baskets de Gérouville pour la location d'une salle – accord de principe.
12. Modifications budgétaires n° 3 ordinaire et n° 3 extraordinaire - exercice 2022.

Huis clos